
Impacts de la politique de développement agricole et rural PNDA/PNDAR sur la relance économique en Algérie.

BOURI Chaouki & Mr CHENNOUF Sadok & Mahmoudi Oumeima
Université d'Oran.

Résumé : *Le déficit alimentaire de l'Algérie est inquiétant. L'Algérie figure aujourd'hui parmi les premiers importateurs mondiaux de produits alimentaires et agricoles, avec une facture dépassant les 4 milliards \$. La résolution du problème de l'insécurité alimentaire a constitué pour l'Algérie une composante principale de la politique de développement. L'objectif était d'assurer un volume suffisant d'aliments pour une population croissante et de garantir des prix accessibles au plus grand nombre de la population.*

Le plan national de développement agricole PNDA lancé en 2000 devenu en 2003 le plan de développement agricole et rural PNDAR. vise notamment à reconstruire le territoire agricole de l'Algérie : améliorer la compétitivité de l'agriculture, accroître les productions et les rendements, protéger les écosystèmes et poursuivre la mise en valeur des terres à vocation agricole.

Dix années après le lancement du PNDA, nous nous interrogeons sur les résultats obtenus à travers la politique de développement et son impact sur la croissance économique, notamment sur l'emploi et le taux de contribution de l'agriculture à la production intérieure brute (PIB)

Mots clés : *Agriculture, politiques agricoles, développement agricole, Plan national de développement agricole et rural (PNDAR).*

Abstract: *The food deficit in Algeria is really worrying. Today Algeria is ranked among the first importing countries in the world in terms of farm and food produce with a bill exceeding 4 billion U.S dollars. Solving the problem of food insecurity has been a major concern of the development policy. The objective was to ensure a sufficient volume of food for a growing population and to guarantee affordable prices to the great majority of people.*

The national plan of agricultural development (NPAD) launched in 2000 became in 2003 the plan of agricultural and rural development (NPAR). It aims notably at rebuilding the agricultural land of Algeria: improving the competitiveness of agriculture, increasing production and yields, protecting ecosystems, and furthering the development of farming lands.

Ten years after the launching of NPAD, we wonder about the obtained results of this development policy and its impact on the country's economic growth, mainly its impact on employment and on the contribution of agriculture to the gross domestic product (GDP).

Keywords: *Agriculture, agricultural policies, agricultural development, national plan of agricultural and rural development (NPAR).*

L'agriculture joue un rôle central dans le développement économique d'un pays dans la mesure où la majorité des habitants des pays pauvres tirent essentiellement leurs subsistances du sol. En outre, la croissance du secteur agricole a un effet disproportionné sur la réduction de la pauvreté, puisque plus de la moitié de la population des pays en voie de développement vit dans les zones rurales où la pauvreté est la plus répandue. La sous-alimentation persistante et l'ampleur de la pauvreté, en particulier rurale, à l'échelle mondiale, donnent toute sa signification au texte de G. MYRDAL : « C'est dans le secteur agricole que la bataille pour le développement économique à long terme sera gagnée ou perdue.¹ » En effet,

¹ K. MYRDAL, « Planifier pour développer. De l'Etat providence au monde providence », 1960, cité par Y. HAYAMI et V.W. RUTTAN, « Agriculture et développement, approche internationale », Edition : INRA, Paris, 1998.

la pauvreté et la faim frappent d'abord les agriculteurs, elles sont le résultat des problèmes agricoles et, plus précisément, des problèmes de développement agricole.

Le démarrage des pays actuellement développés a reçu son impulsion première à la suite d'un accroissement des disponibilités agricoles. Elles occasionnèrent une demande accrue de biens industriels. Le déclenchement du progrès dans les pays en voie de développement, repose sur l'amélioration de l'agriculture et des industries agroalimentaires (IAA). Par ailleurs, il eût été vain d'espérer une amélioration quelconque du sort des sociétés humaines sans un certain niveau de satisfaction des besoins alimentaires essentiels. Le surplus agricole a permis en même temps le développement d'autres activités économiques d'ordre intellectuel et artistique. Notre opinion est que l'amélioration de l'agriculture reste un point qui pourra ouvrir au Tiers Monde la voie du développement.

Les problèmes économiques actuels des pays en développement se sont en fait posés dans le passé dans les pays qui sont aujourd'hui des économies avancées. Nous pouvons en tirer une expérience historique. On parle de la « révolution industrielle » qui débuta en Angleterre au XVIIIème siècle et en Europe continentale à partir du début du XIXème siècle. Mais on fait très peu allusion à la « révolution agricole » qui l'a précédée et accompagnée. Des leçons du passé se dégagent nettement un fait : les progrès de l'industrie ont toujours été précédés du développement marqué de l'agriculture et l'industrie ne serait pas la condition préalable du développement. En effet, selon W. Arthur Lewis² « La révolution industrielle suppose une mutation agricole préalable ou concomitante ». Certes, le développement d'un pays comprend l'industrialisation, mais ce serait une erreur de croire qu'en lui accordant la priorité, un pays prend le chemin le plus sûr et le plus court pour se développer. L'exemple de l'Algérie est, sur ce point, très pertinent.

W. Arthur Lewis écrit ; « Ce qui caractérise la révolution industrielle survenue à la fin du XVIIIème siècle, c'est qu'elle a commencé en grande Bretagne, c'est-à-dire dans le pays qui est en tête du classement pour la productivité agricole »³ W. Arthur Lewis développe ainsi une théorie qui fait de la révolution agricole et industrielle la condition indispensable de la croissance. La révolution industrielle s'est rapidement étendue en Europe occidentale et en Amérique du Nord, notamment dans les pays où une mutation agricole identique était déjà en cours. En revanche, elle a progressé avec une certaine lenteur en Europe centrale par exemple, en Amérique latine ou en Chine, qui, dotées d'une faible productivité agricole possédaient un secteur industriel relativement modeste. Pour faire d'une population à forte majorité rurale une clientèle pour l'industrie, il faut l'amener à gagner sa vie. Or, pour gagner sa vie, le moyen le plus indiqué est de faire pousser des denrées pour la consommation intérieure, ou pour l'exportation. Seule une augmentation générale des revenus réels de l'agriculture, si elle procède d'un accroissement de la productivité, peut apporter un stimulant important à la création d'industries agricoles et notamment d'industries de fabrication de matériel agricole, L'industrialisation doit être fondée sur les richesses agricoles dans un premier temps. Encore faut-il que les conditions de leur implantation se concrétisent par un approvisionnement régulier de matières premières, l'expansion des voies de consommation, de développement de l'enseignement professionnel et la recherche scientifique.

L'industrie isolée, sans liaison avec la production agricole ressemble à un corps sans vie. Une telle conception du développement ne nous paraît pas réalisable si la majorité de la population ne se sentirait pas concernée. Le principe essentiel est qu'il ne faut rien attendre des autres. La population doit réaliser elle-même son développement et s'il le faut avec l'aide des pays les mieux pourvus. Il est à remarquer que dans les pays développés, les progrès de l'agriculture y ont précédé l'implantation industrielle, c'est-à-dire, que l'agriculture fut le facteur déterminant de l'amorce de leur développement. Cela suppose l'organisation d'une agriculture dégagée du traditionalisme et prête à entamer des efforts nécessaires vers des mises à niveau appropriées.

² W. ARTHUR LEWIS prix Nobel des sciences économiques 1979, « *L'ordre économique international –Fondement et évolutions* », Edition : Economica. Paris, 1981, page 12.

³ W. ARTHUR LEWIS prix Nobel des sciences économiques, « *L'ordre économique international –Fondement et évolutions* », op. cit., page 14.

Notre approche est que le rôle du secteur agricole dans la phase initiale du développement est déterminant. Vouloir faire franchir aux pays en développement le fossé qui les sépare actuellement des pays développés par une industrialisation telle que réalisée en occident est un projet illusoire voué à l'échec et, par ailleurs, dangereux pour leur sécurité alimentaire comme le prouvent plusieurs exemples.

Le signe le plus parlant du sous-développement, est une agriculture qui nourrit mal la population, et qui suscite donc des importations alimentaires massives⁴. Par ailleurs, la dégradation de la balance commerciale alimentaire des pays du Tiers monde est remarquable depuis 1975. Certains des ces pays cherchent alors à donner la priorité à l'efficacité du secteur agricole⁵. C'est dans cette voie que sont élaborées de véritables stratégies de développement, dont trois apparaissent importants : la valorisation du potentiel agricole, la réforme agraire et, enfin, la révolution verte.

Souffrant le plus souvent d'une insuffisance de valorisation des terres, les pays en développement peuvent transformer l'agriculture traditionnelle en mettant en place des actions de développement extensives ou intensives. La question centrale du présent travail est celle de la voie de développement des pays en développement à travers les deux secteurs clés que sont l'agriculture et l'industrie, le modèle de développement des pays de l'Europe occidentale peut-il être le modèle universel du développement ? qu'en pense la théorie économique ? La lecture du déroulement des faits économiques peut-elle apporter des éclairages à la question posée ? Qu'en est-il des réponses réelles apportées par les expériences de développement des pays en développement ? L'Algérie qui a pratiquement échoué son industrialisation peut-elle réenvisager un développement supporté par les deux secteurs ? mais dans quelle logique et comment ?

Autant de questions qui doivent interpeller la recherche sur le développement et auxquelles nous tenterons d'apporter des éléments de réponse aussi bien sur le plan théorique que pratique.

Théorie économique agriculture et développement :

A.BARAN en 1967 a posé un problème central relatif au développement économique d'un pays, « le volume et le mode d'utilisation du surplus économique »⁶

La génération et l'utilisation du surplus sont des conditions essentielles de la croissance. Le surplus dont il s'agit est défini par l'auteur comme la différence entre la production courante effective de la société et sa consommation effective⁷ ce que nous pouvons assimiler à l'épargne destiné à l'investissement.

La problématique de la génération et de l'affectation du surplus a été bien analysée par les auteurs de l'école classique anglaise notamment Adam SMITH et David RICARDO qui observaient la phase d'industrialisation de la grande Bretagne. L'agriculture est au centre de cette problématique.

Pour Adam SMITH le surplus de l'industrie était freiné par un marché intérieur exigé dans la mesure où le surplus agricole était plus réduit et il fallait faire appel au commerce extérieur pour l'écoulement du surplus de l'industrie.

Pour David RICARDO la question n'était plus celle du surplus agricole. Le marché agricole intérieur n'a qu'un rôle mineur comme débouché pour les produits industriels. La question fondamentale est celle de la croissance du produit et donc du profit. Or ce dernier ne peut augmenter que si les salaires baissent. La condition de cette baisse réside dans la nécessaire faiblesse des prix des denrées alimentaires.

Ainsi l'agriculture n'intervient plus comme débouché pour surplus mais comme condition essentielle de la génération. La loi des rendements décroissants était la cause de la hausse des salaires. Il fallait donc dégager plus de facteurs de production (capital et travail) de l'agriculture pour les allouer à l'industrie.

⁴ J-P. DELAS, « *Economie Contemporaine : faits, concepts et théories*. », Ellipses, Edition : Marketing, Paris, 2001. Page : 16

⁵ M. BIALES, R. Leurion, J-L RIVAUD, « *Notions fondamentale d'économie* », 3^{ème} Edition : Foucher, Paris, 2002. Page : 32

⁶ Paul A.BARAN « *Economie politique de croissance* » François MASPERO, Paris 1967. Page :93

⁷ Idem Page : 71.

Tableau n°1 : Indice des salaires réels ouvriers en Angleterre (1900=100)

750	770	790	810	820	830	840	850	860	870	880	890	910
2	8	4	3	2	4	4	0	8	7	5	9	02

Source : Crafts & Mills, 1994⁸

On observe une baisse de salaire (en Indice) de 42 en 1750 à 34 en 1790 (Les premières années de la révolution industrielle). Les salaires repartiront à la hausse avec l'augmentation de la productivité industrielle des nouvelles usines.

Le rôle du commerce extérieur serait donc l'élément déterminant dans l'objectif de la baisse des salaires en fournissant les biens de subsistance nécessaires aux travailleurs à meilleur marché par l'abondance de l'importation.

1- Les faits économiques :

Les transformations agraires en Grande Bretagne qui vont s'étendre du XVI^{ème} au XIX^{ème} siècle où plus de la moitié de la population vivait directement de l'agriculture et 70% était rurale ont été un préalable indispensable à la révolution industrielle. Le surplus agricole croissant a alimenté les nouveaux travailleurs industriels et les agglomérations urbaines en expansion constante.

La clé de l'industrialisation résidait dans l'augmentation des rendements (hausse de la production) et de la productivité agricole (libération du facteur travail). « Le développement de l'agriculture exerce d'autres effets positifs pour l'industrie. Elle fournit des produits et **matières premières**, qui seront transformées par les usines (brasseries, meuneries, fabriques textiles, de peaux etc...) ; elle fournit des marchés croissants pour les produits manufacturés (outils en fer, clôture, machine, biens de consommation courante), surtout si les revenus agricoles augmentent, ce qui est le cas en Angleterre au XVIII^{ème} siècle ; **elle dégage une épargne qui pourra s'investir dans l'industrie, et enfin elle peut fournir de l'or ou des devises par ses exportations**, qui permettent d'importer des matières premières nécessaires à l'industrie (par exemple le coton), ou encore des biens d'équipement (pour les pays suiveurs uniquement, car l'Angleterre au début du processus d'industrialisation ne pouvait nullement les importer !)⁹ ».

Il demeure cependant que la croissance du commerce extérieur a été la cause principale du développement économique et de la croissance. Paul BAIROCH dans une étude des rapports entre commerce et développement économique de l'Europe du XIX^{ème} siècle a relevé l'expansion sans précédent du commerce international de 1830 à 1916, 16 fois en valeur et 19 fois en volume (compte tenu de la baisse des prix surtout agricoles résultat de l'augmentation de la production)¹⁰.

La transformation de l'agriculture était donc une nécessité dans le flot des bouleversements provoqués par les conditions de la production industrielle dans l'Europe du Nord-Ouest (la révolution industrielle est non seulement datée mais aussi géographiquement située).

La modernisation des techniques de production a caractérisé « la première révolution agricole » au XVIII^{ème} siècle en Angleterre et ensuite dans d'autres pays du Nord-Ouest de l'Europe. La disparition des pratiques communautaires et la fin de l'assolement triennal vont libérer des espaces agricoles pour les cultures de plantes industrielles et fourragères enrichissant le sol et permettant l'élevage intensif de bovins. L'introduction du capitalisme dans le secteur agricole à travers le passage de la petite propriété vers les grandes exploitations organisées autour du machinisme et l'utilisation des engrais a

⁸ Jacques BRASSEUL « Histoire des faits économiques ». Tome I. Edition: Armand COLIN. Paris. 1998. Page: 248.

⁹ Jacques BRASSEUL « Histoire des faits économiques ». Tome I. édition : Armand COLIN. Paris 1997. Page : 189

¹⁰ Paul BAIROCH « Commerce extérieur et développement économique de l'Europe au XIX^{ème} siècle ». Ecole des hautes études en sciences sociales. 1976. Page : 26 et 27.

mis fin à l'autoconsommation et à toutes les formes des spéculations agricoles augmentant du même coup la productivité du travail et libérant le facteur humain qui trouvera à s'employer dans l'industrie et les services.

2- Qu'en est-il du tiers monde ?

La notion du tiers monde regroupe en fait des situations très différentes. Depuis la fin des années 50 certains pays se sont développés, d'autres commencent à émerger, la pauvreté reste malheureusement le lot de beaucoup de pays.

En fait la voie de développement reste celle du modèle central capitaliste, car le système ne connaît pas de remplaçant adéquat comme le signifiait Fernand BRAUDEL « Peut être la meilleure raison de s'en persuader est-elle le spectacle de certains pays sous-développés d'aujourd'hui qui tentent et, le modèle de la réussite soi-disant sous leurs yeux, ratent leur révolution industrielle »¹¹

Les réformes agricoles privilégiant les exploitations les plus efficaces ont échoué. Abandon de la réforme agraire au Chili après le coup d'Etat de 1973, échec du statut de la terre de 1964 qui devait distribuer en quinze ans 480 millions d'hectares et d'y installer 7 millions de paysans au Brésil. Au Mexique la réforme agraire a été la priorité de la politique publique jusqu'en 1980 mais, la société devenait de plus en plus urbaine, les ruraux ne représentaient plus 20% de la population en 2000, les terres distribuées dans les années 80 étaient très peu labourables, et les attributaires qui n'avaient que l'usufruit vont devenir prioritaires en 1992 de leurs parcelles, ils les loueront ou les vendront !

La réforme agricole a aussi été mise en œuvre en Chine à travers la décollectivisation des terres (à partir de 1979). La terre demeurait propriété des villages mais elle était répartie entre les familles paysannes. 200 millions de micro exploitations sont ainsi été créées, l'économie socialiste ne subsistera que dans 2000 fermes d'Etat. Avec l'essor de l'industrie les paysans seront durement frappés par la baisse des prix agricoles et vont rechercher des activités complémentaires, surtout que les exploitations sont trop petites et morcelées pour faire vivre une famille. L'exode rural concernera 120 millions de ruraux à part de l'année 2000 aggravant les déséquilibres sociaux et régionaux.

Ainsi on remarque que les réformes agraires et agricoles entraînés dans plusieurs pays en développement n'ont pas eu l'effet de celles réalisées dans les pays de l'Europe de nord ouest. BRAUDEL dirait qu'en fait il n'y a pas de rupture entre passé et temps présent, la révolution industrielle s'est annoncée longtemps avant le XVIIIème siècle « Le capitalisme est dans la longue perspective de l'histoire, le visiteur du soir. Il arrive quand tout est déjà en place »¹²

La reprise donc du modèle de développement du capitalisme du centre devient un leurre, les modèles qui vont émerger dans beaucoup de pays du tiers monde vont être pragmatiques, même quand on les annonce liées à telle ou telle théorie, comme l'exemple de l'industrie industrialisante en Algérie. D'abord les pays en développement sont, par rapport aux pays industrialisés faiblement dotés en capital et en main d'œuvre possédant le savoir faire.

La rareté des facteurs de production (y compris la terre par rapport à l'explosion démographique) va aboutir à un faible niveau de revenu par tête, empêchant du même coup ces pays de bénéficier des économies d'échelle qui ont tant aidé les pays actuellement riches.

Ils vont ainsi dans les années 60 engager des politiques très semblables les unes aux autres basées sur l'industrialisation par substitution aux importations qui ne donneront pas d'effets ni en Amérique Latine, ni en Asie, ni ailleurs dans le monde.

Une nouvelle orientation va naître en Asie, la promotion des exportations qui s'avèrera plus positive et qui s'étendra à l'Amérique Latine et très peu ailleurs.

¹¹ Fernand BRAUDEL « *La dynamique du capitalisme* ». Édition : Arthaud, Paris 1985.

¹² F. BRAUDEL op cit. Page : 78.

Les facteurs favorisant le développement peuvent être recensés comme suit :

- L'appel aux capitaux étrangers et les transferts financiers nets c'est-à-dire les prêts bancaires, les IDE, les investissements de portefeuille dans le secteur privé et l'aide publique au développement. Les principaux pays d'accueil seront le Mexique, le Brésil et l'Argentine en Amérique Latine, L'Asie du sud et du sud- Est dont la Chine.
- Les privatisations d'entreprise : Au Mexique par exemple le secteur public a été réduit de 1155 entreprises à 239 dans les années 80.
- L'Adoption du libre échange qui consiste en le démantèlement des barrières douanières.
- L'Appel aux délocalisations d'unités de production.

C'est ainsi que le Brésil, l'Inde, la Chine, la Corée du sud émergeront et que Singapour, Taïwan, la Malaisie, la Thaïlande, les Philippines et l'Indonésie connaîtront un développement industriel exceptionnel.

3- L'Algérie, le secteur agricole et la question du développement :

« L'opinion publique, mais aussi ceux qui ont en charge le secteur agricole partagent l'idée que l'Algérie est favorablement dotée en ressources naturelles »¹³.

En réalité l'agriculture algérienne est confrontée à l'existence de cours handicaps selon l'auteur :

- Le handicap naturel tient aux spécificités climatiques et géographiques qui limitent territoire, et productions agricoles.
- Le handicap social et historique relatif aux conditions passées et présentes de la paysannerie algérienne qui a empêché la formation d'agriculteurs possédant en permanence la propriété et maîtrisant le savoir faire agricole.
- Le handicap technique qui renvoie à l'absence de modèle technique propre aux cultures et à l'élevage tenant compte des continuités du sol, du relief et du climat.
- Le handicap politique qui s'est traduit par l'échec des programmes fonciers qui ont abouti à la séparation de la propriété des modes d'exploitation des terres :
- L'expérience de l'autogestion (1962-1978) va être soumise à l'autorité d'institutions publiques telles l'Office National de la Réforme Agraire qui définiront les fonctions de production, de commercialisation de financement et même les prix. Il sera frappé par une crise d'exportation sur le marché français son marché traditionnel.
- La réforme agraire qui avait pour but de répartir la terre au profit des paysannes sans terre et de modifié les conditions de production a eu des résultats négatifs.
- Le processus de libération du secteur agricole dans les années 80 dont l'objectif fut l'émergence « d'entreprises privées agricoles » dans terre mise en valeur dans le sud et part la restructuration des domaines autogérés transformés en « domaines agricoles socialiste » (DAS). Puis soudainement (en juillet 1987) les terres du domaine privé de l'Etat (2,8 millions d'ha) seront attribuées en jouissance perpétuelle aux salariés sous forme d'exploitations agricoles collectives(E.A.C).

Le domaine public agricole a été de fait privatisé. Les salariés devenus propriétaires des E.A.C se sont associés avec des apporteurs de capitaux. La surface moyenne par exploitation sera évaluée en 2001 à 5 ha.

- Le PNDA en 2000 que nous examinerons de façon plus approfondie ci-dessous, visait la reconversion des sols et le développement des filières (céréale, lait, pomme de terre...).

¹³ Omar BESSAOUD « L'Agriculture et la paysannerie en Algérie : les grands handicaps » Communication au symposium ; Etat des savoirs en sciences sociales et humaines. CRASC Oran. Page : 20,22 septembre 2004

Le dispositif de l'octroi des subventions, des prêts bancaires, ou des appuis techniques est resté inaccessible à la majorité des petits agriculteurs non titulaires de terres de propriété. L'Agriculture algérienne ne peut donc se positionner en secteur à surplus.

La dernière crise alimentaire (2007-2008) a révélé la vulnérabilité alimentaire de l'Algérie et des pays du Maghreb, surtout que l'agriculture représente un poids lourd dans l'économie algérienne (48 % pour les hydrocarbures et 12,5 % pour l'agriculture dans le PIB de 2009) les exportations ne sont qu'à hauteur de 0,5 % du total des exportations du pays alors que les importations des produits agricoles et alimentaires représentent en moyenne 20 % de nos importations au lieu et place d'un mythique surplus du secteur agricole c'est la dépendance des importations de produits de larges consommations qui fait l'actualité le sucre 100 % les légumes secs 85 % les huiles végétales 95 % les céréales 70 % les viandes blanches 90 % le lait 57 %.

4- Les politiques actuelles :

Le plan national de développement agricole PNDA devenu en 2003 le plan de développement agricole et rural PNDAR. vise notamment à reconstruire le territoire agricole de l'Algérie : améliorer la compétitivité de l'agriculture, accroître les productions et les rendements, protéger les écosystèmes, et poursuivre la mise en valeur des terres à vocation agricole.

Le PNDAR constitue également une démarche devant assurer les synergies entre les exploitations agricoles, unités économiques de base mais aussi entités ayant des fonctions sociales et environnementales importantes, les pouvoirs publics et les investisseurs et autres acteurs économiques, dans le respect des vocations et spécificités des écosystèmes et espaces ruraux. Il est mis en œuvre dans ce cadre de programmes diversifiés s'articulant principalement autour de :

- l'amélioration des conditions d'exercice des activités agricoles et pastorales.
- l'accompagnement et l'encouragement à la promotion de la pluriactivité comme facteur d'amélioration des revenus des ménages ruraux ou de création de revenus (réhabilitation des métiers ruraux, création d'activités économiques nouvelles...).
- l'amélioration des conditions d'accès aux services publics, l'accès au logement et le désenclavement des populations.
- la rupture avec l'immobilisme qui a caractérisé les zones rurales à faible potentiel en offrant des alternatives pour le développement de leurs économies et de leurs activités à travers la reconversion et l'adaptation des systèmes de production, le reboisement utile et économique, les aménagements des zones de montagne et des parcours steppiques.
- l'accélération du processus de modernisation du secteur en encourageant les investissements productifs et technologiques dans les exploitations agricoles, particulièrement celles de petites et moyennes dimensions dont la mise à niveau n'est pas achevée, et qui nécessitent encore et pour une période transitoire, l'aide et l'accompagnement technique de l'Etat.

Des contraintes ont par ailleurs été identifiées, de même que des questionnements restent en suspens. Il en est ainsi :

- des contraintes relatives aux conditions d'exploitation des ressources naturelles principalement du foncier agricole. L'absence de titre d'exploitation en mesure de sécuriser les personnes concernées est à relever à ce titre.
- lié à cet aspect, le problème du foncier à bâtir et de délivrance de permis de construire en milieu rural, mérite un traitement particulier pour ne pas pénaliser des populations déjà défavorisées. Dans le premier cas comme dans le second, des solutions pratiques peuvent être préconisées pour lever ces contraintes (concéder des terres à ceux qui les exploitent dans le cadre de procédures particulières qui peuvent être mises en œuvre rapidement, assouplir le dispositif en matière de construction de logement rural...).
- des contraintes inhérentes à la commercialisation des produits agricoles et des produits de l'artisanat rural en particulier.

- de la question de la carte scolaire et de l'existence d'infrastructures de santé publique et d'équipements publics de proximité.
- de la question de la promotion de dispositifs de financement de proximité adaptés aux conditions et contraintes des activités en milieu rural et à la demande exprimée par les populations en la matière.
- de la question de l'adaptation des entreprises du secteur agroalimentaire aux préoccupations et à la stratégie de développement agricole et rural ;

En définitive, ces appréciations et évaluations ont constitué le point de départ à une réflexion plus large qui a confirmé la nécessité d'élaborer une stratégie de développement rural pour prendre en charge la problématique de revitalisation des espaces ruraux et d'amélioration des conditions de vie des populations rurales.

Les besoins d'une réponse plus globale face à la complexité des problèmes, si l'émergence de la question du développement agricole et rural, est très fortement liée à l'évolution du contexte national algérien dans sa globalité, elle est aussi liée de manière plus spécifique à des projections concernant la population rurale et à la détérioration de ses conditions de vie qui ne peut se poursuivre sans remettre en cause l'équilibre global de la société. Dans ces conditions, le développement agricole et rural est perçu comme la démarche permettant aux pouvoirs publics, de mettre en œuvre des actions de développement qui stabilisent les populations, accroissent les opportunités économiques et garantissent un équilibre indispensable entre les zones urbaines et les zones rurales.

Les difficultés des conditions de vie en milieu rural, ont été accentuées par la dégradation de la situation sécuritaire qui s'explique par l'augmentation de l'exode rural affectant près de 5 millions de personnes entre 1977 et 1998, nous recensons aussi un profond sentiment de marginalisation qui règne chez une grande partie de la population rurale.

La population algérienne a augmenté ces dernières années, au rythme moyen de 1,5% entraînant chaque année 400 000 "habitants supplémentaires" à nourrir. Ce qui explique l'augmentation de la demande. L'apport calorique nutritionnel s'est amélioré de 52% par rapport à 1960, ce qui a entraîné une éradication des maladies liées aux carences alimentaires. Les taux de couverture de la consommation par la production agricole nationale sont de 30% à 45% pour la production d'origine végétale et de 65% à 75% pour la production d'origine animale. Enfin, La dépendance alimentaire et les conditions difficiles de la vie rurale imposent une nouvelle politique rurale et agricole.

La problématique du développement agricole durable s'impose comme une priorité stratégique nationale visant à la fois le développement économique, le progrès social, la lutte contre la pauvreté, et la durabilité globale du développement et des structures économiques et productives nationales. Après dix ans du lancement du PNDA, nous nous interrogeons sur les résultats obtenus de cette politique de développement et son impact sur la croissance économique du pays, notamment son impact sur l'emploi et sur le taux de contribution de l'agriculture à la production intérieure brute PIB.

Tableau n°2 : Impacts socio-économiques des programmes du PNDA.

Programmes	Impacts							
	Lutte contre la pauvret	Pouvoir D'achat	Emplois	Stabilisation De la population	Préservation De L'environ	Equilibre régionale	Actions De nécessité	croissance
programme national de reboisement.	+++	++	+++	+++	+++	+++	+++	++
mise en valeur des terres par la concession.	+++	++	+++	+++	+++	++	+++	++
programme de développement et de l'intensification agricole.	++	+++	++	++	++	++	++	+++
Programme de reconversion	++	++	+++	+++	+++	+++	+++	++
Programme des zones de parcours et de la protection de la steppe.	+++	++	++	++	+++	++	+++	++
Programme de préservation et de développement des oasis.	+++	++	++	+++	+++	+++	+++	++

Source : Etude sous la direction de Bedrani.INA.2006

-Sans impact +Impact faible ++Impact moyen +++Impact fort

L'agriculture occupe en moyenne la 3^{ème} place en termes de contribution au PIB, derrière les secteurs des hydrocarbures et les services, toujours avant l'industrie.

La contribution de l'agriculture au PIB a connu une régression qui est passée de 12,9% en 1967, à 9,88% en 1987, à 11,15% en 1988 et à 10,45% en 1999. Ce recul de la part de la valeur ajoutée du secteur s'explique, entre autres, par une lente évolution des itinéraires techniques avec une faible incidence sur l'activité productive.

Tableau n°3 : Part de la valeur ajoutée agricole dans le PIB (%) :1967-1999

Unité: millions de DA

	1967	1987	1988	1990	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Valeur ajoutée agricole/PIB en %	12,9	9,88	11,15	11,31	9,81	9,79	10,83	9,44	11,09	10,45

Source : C.N.P

Depuis l'application du PNDA, la valeur ajoutée agricole n'a pas consolidé, son poids dans la production intérieure brute. Sa régression est illustrée par le recul de sa contribution au PIB, qui est passée de 08.4% en 2000, à 07.6% en 2006. Ces faibles performances sont imputables à l'évolution de la part de contribution des hydrocarbures au PIB qui est passé 39.4% en 2000 à 45.9% en 2006, cette augmentation est la conséquence directe de la hausse des prix de pétrole dans cette période.

Tableau n4 :Part de la valeur ajoutée agricole dans le PIB (%) :2000-2006

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Evolution 2006/2005 (%)
Hydrocarbures	39,4	34	32,8	36,1	38,2	45,1	45,9	1,8
Services	20,3	22,6	23,2	21,5	20,7	19,3	20,1	4,1
Agriculture	8,4	9,7	9,3	9,7	8,4	6,9	7,6	10,1
Bâtiment et Travaux Publics	8,2	8,5	9,2	8,8	8,3	7,4	8,0	8,1
Industrie	7,2	7,4	7,3	6,6	6,04	5,2	5,0	-3,8
Droits des Douane & TVA	6,1	6,7	6,5	6,2	7,2	6,6	5,4	-18,2
La Production Intérieure brute	89,6	88,9	88,3	88,8	89,6	91,4	92,0	0,7
Services des Administr. Publiques	10,4	11,1	11,7	11,2	10,4	8,6	8,0	-7,0
Le PIB	100	100	100	100	100	100	100,0	

Source : DSASI-MADR

Tableau n°5 : Impact sur l'occupation des sols (2001/2004) :

Unité : Ha

Nature	2001	2002	2003	2004	Programmes
Céréales	2980400	2980400	2980400	2980400	intensification
Fourrages	500000	800000	900000	1100000	intensification
Légumes secs	200000	293000	396000	5000000	intensification
Arboriculture	243657	304257	403787	490807	intensification
Viticulture	71898	89698	109648	129598	intensification
phœniciculture	100260	110490	120720	130950	intensification
Pomme de terre	71800	73000	80000	90000	intensification
Tomate industrielle	28000	29000	30000	30000	intensification

Source : PNDA, 2001-2004

D'après les résultats qui sont obtenus, on remarque que le PNDA a permis d'augmenter les superficies occupées par différentes cultures par rapport à celles qui existaient en 2000, par exemple la pomme de terre occupait une superficie de 71800 Ha durant l'année 2001, pour atteindre 90000 Ha à la fin de l'année 2004.

Impact sur les superficies irriguées :

La représentation graphique suivante, nous montre la nette évolution du potentiel en terres irriguées depuis l'avènement du PNDA. Passant de **350 000 ha** en 2000 à **835 197 ha** en 2006.

Figure n°1 :

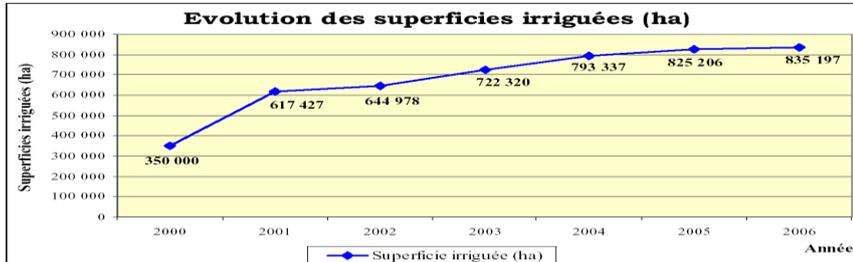


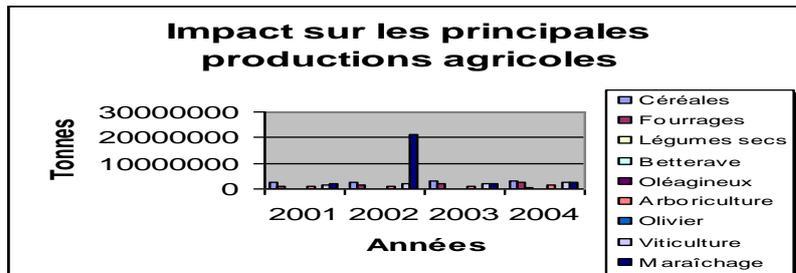
Tableau n°6: Impact sur les principales productions agricoles : Unité : T

Spéculation filière	2001	2002	2003	2004	Programme
Céréales	2384320	2682360	2980400	3278440	Intensification
Fourrages	1158740,9	1701084,20	1936963,8	2442043	Intensification
Légumes secs	100000	146500	237600	350000	Reconversion
Betterave	/	25000	40000	80000	Reconversion
Oléagineux	/	19965	30000	49950	Reconversion
Arboriculture	965000	1070000	1180000	1350000	Reconversion
Olivier	4000	45000	50000	55000	Reconversion
Viticulture	1800000	2000000	2200000	2500000	Reconversion
Maraîchage	2083600	21128000	2299500	2526100	Intensification

SOURCE : PNDA, 2001-2004

On remarque que la production agricole a pratiquement évolué dans le sens positif pour chaque culture à titre d'exemple la production des dattes qui a augmenté d'une quantité de 410000 Tonnes en 2001 pour atteindre les 420000 Tonnes en 2004.

Interprétation graphique : Figure n°2 :



Impact sur l'emploi :

Tableau n°7 : Nombre de travailleurs par type d'exploitation

	EXPLOITATIONS		MAIN D'ŒUVRE	
	Nombre	Taux	Nombre	Taux
EAC	29 916	2,69	243 003	10,98
EAI	52 269	4,77	89 613	4,05
ARCH, COMMUNALES	77 608	6,99	132 665	6,00
PRIVE	744 021	66,98	1 404 632	63,48
CONCESSION	25 389	2,29	38 544	1,74
APFA	71 521	6,44	121 032	5,47
FORETS	6 062	0,55	9 122	0,41
FERMES PILOTES	168	0,01	7 023	0,32
STATIONS	54	0,005	1 509	0,07
ELEVEURS SANS TERRE	96 925	8,73	150 249	6,79
AUTRES EXPLOITATIONS	6 155	0,55	15 227	0,7
TOTAL	1 110 788	100	2 212 619	100

Source : DSASI-MADR

La main d'œuvre est évaluée à 2.212.619 travailleurs exerçants au niveau de 1.110.788 exploitations agricoles.

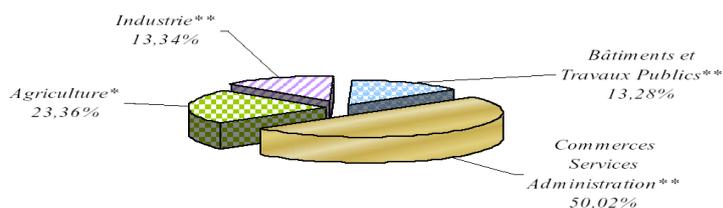
Tableau n°8 : Population active selon le secteur d'activité.

Répartition de la population active selon le secteur d'activité	Nombre	Taux (%)
Agriculture*	2 212 619	23,36
Industrie**	1 263 591	13,34
Bâtiments et Travaux Publics**	1 257 703	13,28
Commerces Services Administration**	4 737 877	50,02
Population Occupée	9 471 790	100,00
Population en Chômage**	1 240 841	/

* Source : DSASI-MADR - Enquête sur le volume de la main d'œuvre dans l'agriculture 2006.
 ** Source : ONS - Enquête activité, emploi et chômage - 2006.

Figure n°3 :

Répartition de la population occupée selon le secteur d'activité



Sur la base de ces données il ressort que le taux de la contribution de l'agriculture en matière d'emploi est passé de 21 % en 1999 à 23.36 % après six années de l'application la nouvelle politique agricole et rurale.

Tableau n°9 : Les superficies emblavées et récoltées par espèces de céréales :

Source : DSASI-MADR

Culture	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	Moyenne 00-06	Evolution 2006/2005 (%)	Evolution 06/Moy 00-06 (%)
Répartition des superficies emblavées par espèce (ha)									
Blé dur	1 419 040	1 350 740	1 321 580	1 372 495	1 314 949	1 357 987	1 356 132	3,27	0,14
Blé tendre	834 760	813 770	812 510	808 750	721 248	700 066	781 851	-2,94	-10,46
Orge	872 080	894 900	833 510	1 029 000	1 023 414	1 117 715	961 770	9,21	16,21
Avoine	58 910	71 400	77 500	80 547	91 696	90 922	78 496	-0,84	15,83
TOTAL	3 184 790	3 130 810	3 045 100	3 290 792	3 151 307	3 266 690	3 178 248	3,66	2,78
Répartition des superficies récoltées par espèce (ha)									
Blé dur	1 112 180	813 890	1 265 370	1 307 590	1 042 894	1 162 880	1 117 467	11,51	4,06
Blé tendre	724 230	584 570	782 200	703 010	560 850	620 945	662 634	10,71	-6,29
Orge	515 690	401 400	782 380	915 440	684 648	812 280	685 306	18,64	18,53
Avoine	49 700	44 600	70 870	73 960	61 227	75 035	62 565	22,55	19,93
TOTAL	2 404 800	1 844 460	2 900 820	3 000 000	2 349 619	2 671 140	2 528 473	13,68	5,64
Proportion des superficies récoltées aux superficies emblavées par espèce (Taux de récolte)									
Blé dur	78	60	96	94	79	85,6	82	7,99	4,23
Blé tendre	87	72	96	87	77,8	88,7	85	14,01	4,66
Orge	59	45	94	89	66,9	72,7	71	8,63	2,22
Avoine	84	62	91	92	66,8	82,5	80	23,54	3,52
TOTAL	76	59	95	91	74,6	81,8	80	9,61	2,77

NB : La différence entre les superficies emblavées et récoltées est constituée des surfaces incendiées, touchées par la sécheresse, les maladies et autres. Ce sont aussi parfois des surfaces non récoltées mais qui peuvent être utilisées à d'autres fins (pâturage, etc....)

Les superficies emblavées ont connu une légère évolution de **2,78 %** par rapport à la moyenne 2000-2006.

Les superficies récoltées ont augmenté de façon significative de **5,64 %** par rapport à la moyenne 2000-2006.

Tableau n°10 : Production et rendements des céréales :

Culture	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	Moyenne 00-06	Evolution 2006/2005 (%)	Evolution 06/Moy 00-06 (%)
Répartition de la production réalisée par espèce (Qx)									
Ble dur	12 381 250	9 509 670	10 914 810	20 814 700	15 687 090	17 021 000	13 320 266	13,01	13,94
Ble	8 003 486	5 508 360	11 520 810	7 290 000	8 460 185	9 151 300	8 339 819	8,17	9,73
Maïs	5 746 540	4 161 120	12 719 760	12 710 000	10 320 190	17 332 800	9 487 068	19,75	30,27
Avoine	436 610	338 950	275 460	890 000	275 000	890 000	483 670	14,84	30,48
TOTAL	23 602 000	18 000 000	24 530 840	41 704 700	34 742 375	44 193 800	22 220 813	13,84	17,78
Rendements par espèce (Unité Qx/ha) (par rapport aux superficies récoltées)									
Ble dur	11,1	11,7	14,2	15,3	15,0	15,2	14	1,33	10,55
Ble	11,1	9,4	14,9	10,4	15,1	14,73	13	-2,65	16,86
Maïs	11,1	10,4	15,6	13,2	15,1	15,21	13	0,73	13,21
Avoine	8,8	7,5	10,9	12	12,6	11,9	11	-5,56	12,09
TOTAL	11,1	10,6	13,7	13,4	15	13,92	13	0,18	13,92
Rendements par espèce (Unité Qx/ha) (par rapport aux superficies emblavées)									
Ble dur	9,2	7	13,6	14,6	11,9	13,05	11	9,70	13,76
Ble	9,6	6,8	14,3	9	11,7	13,07	11	11,73	21,68
Maïs	6,6	4,6	14,7	11,8	10,1	11,06	10	9,48	12,72
Avoine	7,8	4,7	10	11	8,4	9,79	9	16,53	19,31
TOTAL	8,3	6,2	14	12,3	11,2	12,28	11	9,68	14,65

Source : DSASI-MADR

Dans l'ensemble, les productions céréalières ont enregistrées un accroissement de **17,78 %** par rapport à la moyenne (2000-2006).
Le rendement moyen national enregistré est de **16.5 q/ha (2009)**; il constitue un record

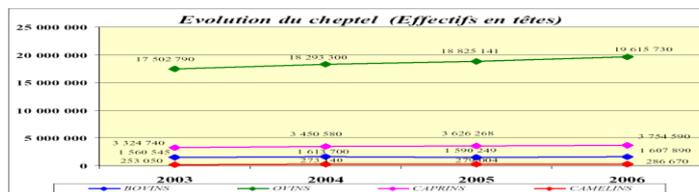
Tableau n°11 : Superficies, productions et rendements des cultures maraichères :

	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	Moyenne 00-06	Evolution 2006/2005 (%)	Evolution 06/Moy 00-06 (%)
Superficie (ha)	277 400	290 690	320 100	345 558	363 030	372 096	328 146	2,50	13,39
Production (Qx)	33 622 030	38 374 160	49 088 610	54 800 000	59 265 500	59 291 430	49 073 622	0,04	20,82
Rendement (Qx/ha)	121,2	132	153,4	158,6	163,3	159,3	148,0	-2,42	7,68

Source : DSASI-MADR

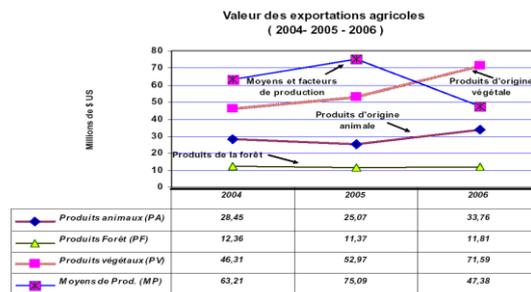
Les superficies des cultures maraichères sont toujours en progression, enregistrant un accroissement de **13,39 %** rapport à la moyenne 2000-2006. Ainsi le bilan fait état d'une évolution moyenne 2000-2006 de 20.82%.

Figure n°3 :

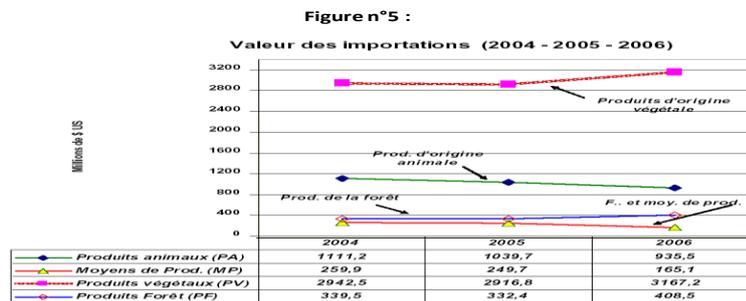


Les effectifs ; ovin, caprin, bovin et camelin se sont accrues en 2006 respectivement de **4,20 %**, **3,54 %**, **1,11 %** et **2,75 %** par rapport à l'année 2005.

Figure n°4 : Impact sur la balance commerciale.



- L'exportation de produits agricoles est à la hausse, passant de 150,3 millions de \$ US en 2004 à 164,56 millions de \$ US en 2006 soit un accroissement de 9,5 %.



- Au cours des trois années (2004, 2005 et 2006), les importations de produits agricoles ont connu un léger accroissement de 0,5 % en 2006 par rapport à 2004.
- Depuis le lancement du plan de développement agricole en 2000 à ce jour, le secteur a amorcé une période de croissance marquée par une stabilité relative malgré les conditions climatiques difficiles ;
- la valeur ajoutée agricole est passée de 322 milliards de DA à 548 milliards de DA au cours de la même période ; conférant au secteur une contribution au PIB de 9 % chaque année.
- la production agricole a enregistré une croissance passée de 359 milliards de DA en 2000 à 668 milliards de DA.

- La création de l'emploi à atteint une moyenne de plus de 150 000/ans.
- La création de 22 000 entreprises de services de statut privé en amont et en aval de la production agricole.
- La création de près de 7 000 mini entreprises de services.
- Les surfaces irriguées ont connu une très forte progression.
- les disponibilités en produits agricoles, en particulier les céréales, les fruits, les légumes, les viandes rouges, ont connu une amélioration certaine.
- Quant à la protection des sols, il y a eu la restauration de près de 3 million ha.
- le PNDAR a financé des plantations de cultures durables dont l'entrée en production se fait progressivement. Il faut donc, attendre encore pour en mesurer tous les effets réels.
- L'amélioration du revenu des agriculteurs en particulier, et les habitants ruraux en général, ce qui va permettre de les stabiliser progressivement.

Ces performances ont été obtenues malgré le faible budget destiné au secteur qui représente 3% du budget de la nation.

5- Conclusion :

Il est à noter en conclusion, que notre politique agricole et même celles de certains pays en voie de développement ne peut augmenter les recettes en devise de leur pays, cela est évident parceque les nations qui étaient autre fois importatrices sont devenues aujourd'hui exportatrices. L'objectif d'une politique agricole, consiste dans l'intérêt à long terme du consommateur, qui relève du domaine de la politique alimentaire. La politique alimentaire est dominée par le souci d'assurer la subsistance de la population et de maintenir les prix suffisamment bas, pour protéger le pouvoir d'achat. Cette politique de baisse de prix des produits agricoles constitue un point commun entre la politique agricole commune de l'union européenne et le FAIR act (Federal agricultural improvement and reforma act) des Etats unis.

Les programmes d'aide alimentaire sont particulièrement importants aux Etats unis : Les dépenses de soutiens à l'agriculture sont de : 5 milliards de\$ en 1996, 20 milliards de \$ en 2000, 32 milliards de \$ en 2001.

Les subventions de l'union européenne représente 90 % du revenu des agriculteurs en 2003. Dans les pays de l'OCDE dont la population rurale n'excède pas 4% de la population totale, le soutien accordé à l'agriculture est de 300 milliard de \$. En Algérie la population rurale représente 40% de la population totale, elle n'a dépensée que 4 milliards de\$ entre 2000-2007 soit environ 570 millions de \$/ans, soit 7% contre 19% aux Etats unis et 71% en suisse.

Il est vrai que les importations alimentaires se sont élevées de 0.5%, cette augmentation est due à l'augmentation des prix de sucre, du lait, des huiles dans le marché international. Notamment les blés durs qui sont passé de 230 \$ la tonne en 2003 à 790 \$ en 2007, les blés tendre de 175 \$ à 362 \$ et le lait de 1750 \$ à 5000 \$ la tonne.

D'autre part, si l'on excepte le café, le thé et certains produits exotiques, impossible à produire localement quatre (04) produits forment la structure de l'essentiel des importations alimentaire en Algérie. Il s'agit des blés, des huiles, du lait et de sucre. Pour les huiles et le sucre l'Algérie reste totalement dépendante des importations, pour le lait et les blés nos importations ont soit stagnés soit diminués depuis 2000. Ceci est particulièrement vrai pour le volume d'importation des blés durs, qui ont diminué et pour le blé tendre qui s'est stabilisés. Par ailleurs , il est à noter que la population algérienne a augmentée de près 3 millions d'habitants entre 2000-2006 et lorsque l'on sait qu'une partie de blé importés a permis de construire un stock stratégique qui nous permet d'être relativement tranquilles quant à l'approvisionnement régulier de notre marché.

Enfin, nous devons rappeler que le PNDAR ne se résume pas au seul soutien à l'exploitation agricole, il englobe d'autres dimensions importantes à savoir :

- L'amélioration le niveau de vie dans le monde rurale.
- La lutte contre la désertification, boise et reboise nos montagnes, redonne vie aux steppes,
- Le traitement les bassins versants pour protéger nos barrages.
- Le développement de l'irrigation et économise l'eau. Les volumes d'eau ainsi économisés, évalués à plus de 850 millions de m³, soit l'équivalent de près de 5 barrages moyens, correspondent aux besoins en irrigation de 106.000 hectares.

Pour que le PNDAR puisse donner plus de résultats, il faut impérativement instaurer d'autres politiques complémentaires telles que la politique de développement agricole et rural et le renforcement de certains points essentiels à savoir :

- Le problème qui reste à Améliorer le cadre législatif et réglementaire d'incitation et d'extension des ressources agro-écologiques (terres et eaux...)
- Renforcer la priorité accordée au secteur agricole et à la promotion du monde rural.
- Lancer une véritable politique de développement de l'industrie agroalimentaire.
- Mettre en œuvre un système performant de financement et d'assurances.
- Améliorer et redynamiser le système de Formation-Recherche-Vulgarisation associant la profession, les instituts de recherche et les universités.
- Moderniser le secteur de l'agriculture en exploitant la nouvelle technologie dans la matière (des coopérations avec les pays leader dans ce domaine).
- Améliorer le système d'incitation en agriculture pour concrétiser la priorité donnée à des productions ciblées.
- Favoriser la réadaptation progressive de la consommation pour l'orienter vers les disponibilités internes telles que, les légumes secs, l'orge, la pomme de terre ou la tomate et réduire ainsi la part des produits céréaliers.
- Faire une politique des prix qui doit être adossée au développement des filières de production, ce qui permet de transférer les gains de productivité du producteur au consommateur tout en apportant un soutien adéquat aux revenus des agriculteurs.
- Motiver les ruraux par des salaires incitatifs dans le secteur agricole.
- Limité l'importation des produits alimentaires notamment les produits qu'ont peut les produire localement.
- régler est que le nombre d'agriculteurs ne cesse de diminuer depuis 2000, le constat alarmant se présente comme suit : la majorité des agriculteurs ont plus de 50 ans, la catégorie de 18-35 ans représente une faible part. Il est donc primordial de considérer et d'intégrer cette catégorie de jeunes agriculteurs dans la politique agricole future pour la promotion et le développement de ce secteur à fin d'assurer la relève et limiter l'exode rural. Pour cela, il faut apporter tous les moyens nécessaires pour promouvoir et faciliter l'installation des jeunes en agriculture, les former et enfin, médiatiser ce métier au près du grand public.